



En direct du conseil

du 17 mai 2024

Bulletin d'information n° 263

Propriété TERRIER - CHOLLET

Cette propriété a été acquise par la municipalité l'an dernier pour un montant de 600 000 €. Constituée au Sud d'un ensemble de maisons avec ouvertures sur la place du champ de foire, des bâtiments dépendances sur le Nord et d'un parc important. Tout ceci est implanté sur une surface de 13 100 m².

Cet achat « coup de cœur » ou « opportunité » selon les points de vue nécessite la mise en place d'une large réflexion pour la valorisation future. Dans ce sens, le cabinet d'étude CFAUA a rencontré des élus municipaux afin de lister l'ensemble des idées, plus ou moins réalistes, qui traversent leurs esprits. En continuité, la journée du Patrimoine du dimanche 22 septembre sera l'occasion d'une grande porte ouverte sur cette propriété afin que toute personne qui le souhaite puisse la découvrir en détail. Et à cette occasion, le cabinet CFAUA sera présent afin de recueillir des idées ou suggestions complémentaires. Tout ceci donnera matière à réflexion aux élus municipaux.

Bilan Institut de Tramayes

Lors de la réunion du conseil municipal, un responsable de l'Institut de Tramayes et un étudiant sont venus présenter le fonctionnement de l'Institut. La première promotion a investi les lieux de l'Institut de Tramayes en octobre. Ce dernier a proposé trois parcours de formation (<https://www.institutdetramayes.fr/>) qui au total ont concerné 11 étudiants venus d'horizons très différents avec des niveaux d'études allant du Bac au doctorat. Pour tous, l'expérience est concluante. Issus de milieu urbain à plus de 90%, les étudiants ont découvert la ruralité sous un bel angle. Ils en ressortent avec des envies et orientations professionnelles nouvelles notamment sur des métiers artisanaux, parfois à l'opposé de leur formation initiale plutôt théorique. Le recrutement pour la seconde promotion est lancé.

D'autre part, les responsables de l'Institut de Tramayes souhaitent établir une relation plus soutenue avec l'école Science Po de Lyon ce qui conduirait à des venues d'étudiants lyonnais sur le site de Tramayes pour quelques jours pour mener des études particulières comme par exemple une étude sur la relocalisation de la restauration collective. Afin de favoriser cette relation, le conseil municipal a décidé d'attribuer une subvention de 500 € à ce projet.

Du côté travaux, les personnes qui se promènent à proximité de l'ancienne école élémentaire peuvent facilement constater depuis l'extérieur des changements qui s'opèrent progressivement.

Avancement du projet éolien

En lien avec les communes de Matour et Pierreclos qui ont aussi déclaré être favorables à l'implantation d'éoliennes, Tramayes participe à la constitution d'une « société de projet » ayant pour objet de faire les études nécessaires au développement de l'éolien. Outre ces trois communes, cette société comprendrait la Société d'Economie Mixte Saône et Loire Energie Renouvelable du syndicat départemental d'énergie (SYDEL), la société Baywa r.e. développeur éolien et l'association nationale Energie Partagée. Cette dernière a déjà à son actif la participation à plusieurs parc éoliens en service. Son objet est de favoriser le financement de ces installations par les citoyens qui ainsi ultérieurement pourront bénéficier de retombées financières.

A ce stade la société Baywa r.e. a commencé à prendre contact avec les propriétaires fonciers potentiellement concernés par le projet, étant entendu que deux parcs éoliens pourraient *in fine* être développés, l'un sur le secteur de Matour, l'autre sur le secteur Pierreclos – Tramayes.

Afin de mieux présenter le projet à l'ensemble des trois conseils municipaux, une réunion est programmée le 4 juin à Pierreclos avec l'ensemble des acteurs. Ultérieurement des réunions publiques auront lieu.

Nuisances sonores

Le décret n° 2006-1099 du 31/08/2006 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage précise les horaires de tonte : **jours ouvrables, du lundi au vendredi**, de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30.
samedi, de 9h à 12h et de 15h à 19h ; **dimanche et jours fériés**, de 10h à 12h

Cette réglementation concerne tonte de pelouse et toute activité bruyante de jardinage et de bricolage. Outre les tondeuses à gazon, tracteurs de pelouse, robots de tonte, elle s'applique aussi aux coupe-bordures, taille-haies, débroussailleuses, tronçonneuses, scarificateurs, motobineuses, motoculteurs, aspirateurs et souffleurs de feuilles, broyeurs de végétaux, mais également aux perceuses, raboteuses, scies électriques et autres nettoyeurs à haute pression.

Coupages Enedis :

Mercredi 10 juillet coupures de courant pour travaux ENEDIS de 8 h 45 à 11 h 30 sur les lieux dits : Nay, les ciberts, prayes, la villette, branches, la garde.

Horaires bureau de Poste de Tramayes du 1^{er} juillet au 31 août :

Ouverture du mardi au vendredi de 14 heures à 17 heures,
et un samedi sur deux, de 9 heures à 12 heures , soit 13 juillet, 27 juillet, 10 août, 24 août

Assistante sociale : prendre RDV par téléphone au 03 85 59 03 18

Calendrier des manifestations :

Vendredi 7 et samedi 8 juin, gala de danse
Samedi 8 juin, exposition artisanat indien/africain/sud américain, spectacle danse country
Samedi 15 juin, journée découverte du foot
Samedi 29 juin fête patronale (animation/repas/retraite aux flambeaux/ feu d'artifice/bal)
Mardi 2 juillet, scène en campagne, spectacles parc du château

Messages transmis par les associations

Les Randonneurs des 3 Monts

Les Randonneurs des 3 Monts se retrouvent le 1^{er} mardi de chaque mois pour une randonnée à la ½ journée qui est ouverte à tous ; la participation est gratuite, et ce dans un esprit de découverte et de convivialité.

Rando des Grands Gouillats - **Le mardi 4 juin 2024**

Distance : 8.4 kms - Dénivelé : 224 m

Notre itinéraire nous emmène aux Grands Gouillats après une visite au chêne de Jocelyn ; le retour se fait par Montangerand.

Rendez-vous Place du Champ de Foire à 8h45 à Tramayes ou près de l'aire de jeux à Saint point (nous le signaler !). Ca sera la dernière avant l'été !

Contact : Luc 06.12.94.83.84 ou Francis 06.74.67.79.94.

COMITE DES FOIRES D'ANTAN

Les membres du bureau du comité de la foire de la Sainte-Catherine ont été renouvelés pour redonner un souffle de jeunesse à la foire.

Ils font appel à toutes les personnes qui ont envie de donner un petit peu de leur temps pour aider à l'organisation de cette foire conviviale qui aura lieu le samedi 23 novembre.

Contactez Thibaud Droin 07 71 21 51 79 - Pierre Pardon 06 59 05 97 62 - ou Damien au bureau de tabac